

1. Épreuves écrites

DATES	ÉPREUVES	MÉTROPOLE	GUADELOUPE MARTINIQUE GUYANE	RÉUNION	MAYOTTE	POLYNÉSIE	GRECE
14 MAI 2024	E3 - Tourisme et territoires (3 heures)	15h-18h (b)	9h-12h (b)	17h-20h (b)	16h-19h (b)	6h-9h (b)	14h-17h (Sujet spécifique)
15 MAI 2024	E1-Culture générale et expression (4 heures)	14h30-18h30 (a)	10h30-14h30 (a)	16h30-20h30 (a)	15h30-19h30 (a)	Mercredi 15 mai 13h-17h (Sujet spécifique)	14h-18h (Sujet spécifique)
16 MAI 2024	E5 - Élaboration d'une prestation touristique (4 heures)	14h-18h (b)	10h-14h (b)	16h-20h (b)	15h-19h (b)	6h-10h (b)	14h-18h (Sujet spécifique)

(a) Aucune sortie n'est autorisée avant la fin de la 2^{ème} heure d'épreuve

(b) Aucune sortie n'est autorisée avant la fin de l'épreuve

NB : Tout candidat, qui, en cours de composition, serait autorisé à sortir de la salle d'examen, devra impérativement être accompagné.

2. Autres épreuves

Les dates des autres épreuves (orales et pratiques) sont arrêtées par Mesdames les rectrices et Messieurs les recteurs des académies pilotes organisatrices.